



Château de  
**LA ROCHE-GUYON**

E.P.C.C. DU CHATEAU DE LA ROCHE GUYON

**Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial**

Extrait du registre des délibérations  
Du Conseil d'administration

Délibération n° 2010 – 04 du 6 avril 2010



Objet : vote du budget primitif 2010 du budget principal

L'an deux mille dix, le 6 avril à 15h, s'est réuni au château de La Roche-Guyon, le Conseil d'Administration de l'Établissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche Guyon dûment convoqué le 22 mars 2010.

**Étaient présents :**

**Administrateurs**

- Président : Jean-Pierre Muller, Vice-président du Conseil général du Val d'Oise, Conseiller général du canton de Magny-en-Vexin.
- Représentant la Préfecture du Val d'Oise : Patrice Pennel
- Représentants du Conseil général du Val d'Oise : Dominique Gillot, Vice-présidente du Conseil général du Val d'Oise, Conseiller général du Canton de Cergy-Sud – Jean-Pierre Barentin, Conseiller général du canton de Taverny, Raymond Lavaud, Conseiller général du Canton de Beauchamp
- Représentant du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français : Dominique Herpin-Poulenat, Vice-présidente
- Représentant la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile de France : Clarisse Mazoyer

**Personnalités qualifiées**

- Personnalité désignée par l'Etat : Jean-Baptiste Bellon
- Personnalité désignée par le propriétaire : Yolaine de La Rochefoucauld

**Représentants du personnel**

- Emmanuelle Evrard
- Olivier Lopes

**Absents-excusés ayant donné un pouvoir :**

- Représentant la commune de La Roche Guyon : Christine Forge, Maire
- Propriétaire : Guy-Antoine de La Rochefoucauld
- Personnalité désignée par le Conseil général du Val d'Oise : François Dupille
- Personnalité désignée par la commune de La Roche Guyon : Daniel Lehleyder, Conseiller municipal
- Représentant le Conseil général du Val d'Oise : Gérard Seimbille, Conseiller général du Canton de Pontoise

**Nombre de membres en exercice : 18**

**Nombre de membres présents : 11**

**Nombres de votants : 16**

**Absents**

- Guy Paris, Conseiller général du Canton de Vigny
- Bernard Toubanc, personnalité désignée par le Conseil général

**Étaient également présents :**

Véronique Flageollet-Casassus, Directrice de l'Action Culturelle du Conseil général du Val d'Oise  
Gwenola Ferran, Direction de l'Action Culturelle du Conseil général du Val d'Oise  
Yves Chevallier, Directeur de l'E.P.C.C. du Château de La Roche-Guyon  
Marie-Laure Atger, Administratrice de l'E.P.C.C. du Château de La Roche-Guyon  
Marie Christine Dodier, E.P.C.C. du Château de La Roche Guyon (pour la prise de notes)

**CONSIDERANT,**

- Les extraits du projet de budget primitif annexés aux présentes
- Pour la section d'exploitation :
  - L'affectation du résultat cumulé excédentaire 2009 du budget annexe au financement de la section d'exploitation du budget principal,
  - L'inscription de dépenses imprévues (chapitre 022) pour un montant de 25.800€
  - L'affectation du résultat cumulé excédentaire de 2009 au financement de l'exercice 2010
  - Que le résultat prévisionnel de l'exercice 2010 est équilibré
- Pour la section d'investissement :
  - Le montant des restes à réaliser 2009 (en dépenses et en recettes)
  - La reprise du résultat cumulé déficitaire de 2009 (44.568,52€)
  - Que le résultat prévisionnel de l'exercice 2010 est équilibré

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

**VU** la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

**VU** le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,

**VU** l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

**VU** les statuts de l'E.P.C.C.,

**Adopte le budget primitif 2010 du budget principal.**

Abstentions : 0

Votes contre : 1

Votes pour : 15

Pour extrait conforme au registre des délibérations

**Le Président de l'E.P.C.C.  
Jean-Pierre Muller**

Certifiée exécutoire en vertu de la transmission à la Préfecture du Val d'Oise et de la publication le